

PROCES-VERBAL de la votation communale 13 février 2022

OBJET

Acceptez-vous le règlement concernant les élections et votations aux urnes de la Commune municipale de Saint-Imier ?

Nombre d'électeurs inscrits au registre
des électeurs 2948

Nombre de cartes de légitimation rentrées : 1222

Nombre total de bulletins rentrés : 1198

Blancs : 65

83

Nuls : 18

Suffrages valables : 1115

Nombre de **OUI** : 968

Nombre de **NON** : 147

Les résultats du scrutin sont proclamés publiquement. Un double du procès-verbal est adressé à la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Saint-Imier, le 13 février 2022

AU NOM DU BUREAU DE VOTE

La président :

Alain Napprot

Le secrétaire :

Lucie Martello

